

SURVOL PAR HÉLICOPTÈRE A BASSE ALTITUDE DU RESEAU ELECTRIQUE AERIEN DE VOTRE COMMUNE ENTRE DU 25 AU 29 MARS 2024

Quels sont les objectifs de ce survol ?

- S'assurer de l'état des lignes aériennes ainsi que des besoins en élagage
- Détecter les anomalies non visibles au sol pouvant impacter la qualité de la fourniture ou la sécurité des personnes
- Déceler les parafoudres à remplacer
- Identifier les besoins avifaunes (pose d'isolants pour protéger les oiseaux ou pose de balises avifaunes pour les éloigner)



A NOTER

- Cette prestation est assurée par notre partenaire « AIR TOURAINE », qui envoie, en amont du survol, un courrier de prévenance à chaque collectivité concernée.
- Il s'agit d'un vol à basse altitude, qui peut surprendre habitants ou animaux.
- Nous vous remercions pour votre compréhension et votre confiance.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 1250 personnes en Centre-Val de Loire. Au service de 1,4 million de clients, elle développe, exploite, modernise 82 000 kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour ce type d'opération, l'hélicoptère vole à 20 mètres du sol, à une vitesse moyenne de 20-25 km/h, selon les conditions météorologiques.

Chaque année, une partie des 25 000 km de lignes moyenne tension HTA (20 000 volts) de la région Centre-Val de Loire est survolée dans le cadre de cette prestation.